COURSE PEDESTRE NOGENT BALTARD – 8 OCTOBRE 2017
REGLEMENT

INSCRIPTIONS

- Les épreuves sont ouvertes aux athlètes licenciés ou non, hommes et femmes de nationalité française ou étrangère, de la catégorie Cadet à Master pour le 5 et 10 km. En raison de la nature du parcours, il ne nous est pas possible d'accueillir les coureurs en fauteuil roulant
- En application de la loi N°99-223 votée le 23/03/99, tous les coureurs français ou étrangers non licenciés sont obligés de fournir **un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme » datant de moins d'un an à la date de la course**
- Les droits d'inscriptions sont de **6 Euros pour le 5 km et de 10 Euros pour le 10 km. L'inscription est gratuite pour l'initiation à l'athlétisme pour les enfants de 7 à 14 ans.** Le bulletin d'inscription rempli est à retourner avant le **3 octobre 2017** accompagné obligatoirement du règlement par chèque à l'ordre de l'UAI Nogent et des documents demandés à l'adresse suivante :

UAI Nogent - 8 rue du Port - 94130 Nogent sur Marne

- Inscription dans les 3 agences ORPI ALT'IMMO de Nogent sur Marne avec réduction de 1€ sur le 5km et 3€ sur le 10Km règlement sur place par chèque à l'ordre de l'UAI Nogent
- Inscription directe par INTERNET avec paiement sécurisé sur www.topchrono.biz
- Retrait des dossards dimanche 8 octobre à partir de 7h30 (stade de Nogent)
- Inscription possible sur place le dimanche 8 octobre à partir de 7h30. 10 € pour le 5 km, 15€ pour le 10 km et gratuite pour l'initiation à l'athlétisme.

PARCOURS

Départ et arrivée au stade sous la Lune Alain Mimoun de Nogent sur Marne. Parcours varié (bitume, gravillons, herbe et piste synthétique) empruntant les bords de Marne, 3 côtes dans les rues de Nogent et 2 descentes dans la verdure des parcs de Nogent.

HORAIRES

- Ouverture du secrétariat : 7h30
- Départ des courses : **10h** pour le 5 km et le 10 km
- Initiation à l'athlétisme : 11h00 à 12h00 sur le stade
- Clôture des inscriptions 15 mn avant le départ

ACCES AU STADE SOUS LA LUNE

RER ligne A Station Nogent sur Marne
RER ligne E Station Nogent Le Perreux
Autoroute de l'Est (A4) : sortie Pont de Nogent,
parking payant à 250m Rue Hoche à côté du magasin Franprix.

ASSURANCES

Responsabilité civile : selon la loi, les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite pour cette épreuve.
Individuelle accident : les licenciés bénéficient d'une assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement
ATTENTION : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée sans la preuve de l'existence d'un certificat médical ou de la licence comme indiqué ci-dessus.

SECURITE, CIRCULATION ET CONTROLE

- Service médical assuré par la Croix Rouge
- Des commissaires seront présents sur le parcours pour assurer la sécurité et effectuer les contrôles permettant la bonne régularité de l'épreuve
- Vestiaires, consigne gratuite sur le stade. Equipe ostéopathes.

RESULTATS (Chronométrage assuré au moyen de puces électroniques)

- Affichage des résultats au fur et à mesure de la saisie informatique des arrivants
- Résultats sur le site de l'UAI Nogent : http://uainogent.fr et sur le site Top Chrono : www.topchrono.biz

Règlement, bulletin d'inscription sur demande ou à télécharger sur le site de l'UAI Nogent
http://uainogent.fr

RENSEIGNEMENTS - UAI Nogent : Téléphone : 06 44 18 36 14
e-mail : uai.nogent@free.fr
Service Sport-Jeunesse de Nogent sur Marne : Téléphone : 01 41 95 52 21